

AUJOURD'HUI LES COMPOSTS



En 38 pages couleurs 14,5 x 25...

Trois guides pour ceux qui ont tout à gagner à l'utilisation des nouveaux composts :

- **agriculteurs et horticulteurs toutes cultures** : arboriculture, viticulture, maraîchage, floriculture, pépinière, grande culture...
- **professionnels du paysage** et services espaces verts des villes...
- **jardiniers amateurs** de tous âges, tous métiers, tous jardins...

De NOUVEAUX COMPOSTS

pour une NOUVELLE AGRONOMIE

Collection
SCIENCES ET TECHNIQUES AGRICOLES

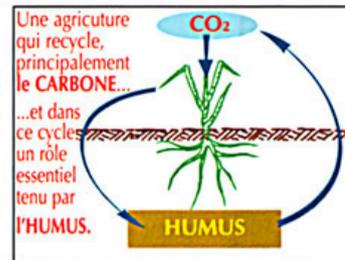
soltner.fr

BP 157 - 79303
BRESSUIRE Cedex
Tél. 05 49 74 25 99
Fax. 05 49 74 23 08

Qu'est-ce que la NOUVELLE agronomie ?

L'agronomie que l'on cherche aujourd'hui à promouvoir doit répondre à trois exigences :

- C'est une agronomie du **RECYCLAGE** des résidus de l'agriculture, de l'élevage et des industries agro-alimentaires
- C'est une agronomie de l'**HUMUS**, parce que sans humus les sols sont exposés à l'érosion, ne gardent pas l'eau et ne retiennent pas les éléments fertilisants. D'où pollution des eaux.
- C'est une agronomie du **CARBONE**, autrement dit capable de **stocker** pour de longues années, sous forme d'humus, du carbone puisé dans le CO₂ atmosphérique, responsable de l'effet de serre.



Que sont donc les NOUVEAUX composts ?

S'il existe de NOUVEAUX composts, c'est qu'il y en a d' ANCIENS :

Le compostage des fumiers : leur fermentation chaude les assainit, limite les tonnages transportés et valorise leur valeur fertilisante.

Le compostage jardinier - La plupart des jardiniers et maraîchers entassent les déchets de culture, voire ménagers et les feuilles mortes, en tas, en fosse ou en composteur de bois ou de plastique. Après retournements, ils obtiennent un compost évoluant en terreau qu'ils incorporent à leur terre.

Les NOUVEAUX composts, c'est tout autre chose :

Depuis 2002, la législation interdit tout brûlage ou mise en décharges des **DÉCHETS VERTS**. Il s'agit des **tontes de gazon, des feuilles mortes et des bois de taille**, que désormais les particuliers, les communes et les entrepreneurs paysagistes doivent ou bien composter eux-mêmes, ou déposer en déchèteries pour qu'ils soient compostés : cela représente **8 MILLIONS DE TONNES** par an.

Des centaines de **plates-formes de compostage** se sont donc créées, la plupart depuis moins de 10 ans. Triés, broyés et humidifiés, les déchets verts sont mis en andains de compostage régulièrement retournés. En 4 à 8 mois, la fermentation chaude (60° environ) les transforme en composts, grossier ou fin selon triage et durée de compostage, vendus en vrac ou en sacs.

Certaines plates-formes compostent en même temps d'autres résidus agro-alimentaires, selon cahier des charges contrôlés : c'est le **co-compostage**.



Compostage au retourneur



Compost jardinier



Une plate-forme moderne de compostage



Déchets verts broyés

Compost fin

Compost grossier



Vente en vrac

Pourquoi les NOUVEAUX composts sont-ils une "révolution agronomique" ?

Parce que jusqu'ici, aucun compost n'était, À LA FOIS :

- **MÛR** donc apte à permettre la germination, autrement dit capable de servir de lit de semence ;
- **SAIN** c'est à dire ne contenant plus ni graines adventices ni germes de maladie, détruits par la chaleur de fermentation ;
- **BON MARCHÉ** et **disponible partout, en masse**, et de plus en plus garantis et traçables quant à la composition ;
- **Très riche en LIGNINE** : ce constituant du bois est le principal composant de l'**humus stable**. Ni le fumier ni les pailles n'en contiennent autant.

Une preuve de la révolution agronomique de ces composts :

Au cours de l'histoire de l'agriculture (10.000 ans), jamais l'on n'avait utilisé le bois comme fertilisant autrement que sous forme de cendres. Or depuis toujours la forêt recycle son bois (brindilles, branches, troncs) dans le sol dont elle se nourrit, autrement dit le recycle, avec passage par l'humus.

Aujourd'hui, les broyeurs nous permettent de transformer en humus les bois de taille et d'émondes, et de recycler avec eux des masses de biodéchets
C'est cela, la RÉVOLUTION DES COMPOSTS VÉGÉTAUX !

Trois guides pour comprendre comment ces nouveaux composts révolutionnent l'agriculture et l'horticulture

Trois guides pour un meilleur emploi des composts



"Une autre agriculture"...

...concerne toutes les formes d'agriculture et d'horticulture : arboriculture, viticulture, maraîchage, grande culture...

Le but de ce guide n'est pas seulement de souligner la nécessité d'un bilan de l'humus équilibré d'une exploitation : cela tout le monde le sait. Mais il montre à quel point les composts verts, grâce à leur teneur très élevée en lignine, sont une importante nouveauté agronomique par la durabilité de l'humus qu'ils produisent.



"D'autres espaces verts"...

...concerne toutes les activités paysagères : installation et entretien d'arbres, de haies, de gazons, fleurs annuelles et vivaces, rosiers, jardinières, pépinières...

Ce guide montre que non seulement ces composts répondent au besoin d'humus des sols à paysager, mais qu'ils permettent des techniques inimaginables sans ces composts, avec des résultats spectaculaires de croissance et d'économie d'eau, d'intrants et de main d'œuvre.



"Un autre jardinage"...

...s'adresse vraiment à tout le monde, puisque les agriculteurs, les paysagistes, tout comme les 10 millions de jardiniers amateurs, de l'école primaire à la retraite, sont intéressés par une méthode qui leur permette, sans aucun travail du sol, de réussir fleurs, légumes et fruits.

Mais ce guide est plus qu'une méthode : il explique pourquoi un sol devient si fertile, sans engrais ni traitements, si l'on sait le faire vivre. De l'agronomie bio !



M.....
adresse.....

désire recevoir l'ensemble de 38 pages **"AUJOURD'HUI LES COMPOSTS"**
(qui comprend les trois guides ci-dessus, de 10 pages chacun, dans une jaquette de 8 pages)

Quantité ▼	Prix unitaire franco (Tarif 2006)			Montant TTC ▼
	1 exemplaire	10 à 49 ex.	50 à 100 (1)	
	10,50 €	8,60 €	7,50 €	

(1) Tarif plus dégressif encore pour des quantités supérieures. Il est également possible de se procurer séparément chacun des trois guides, mais uniquement à partir de 10 exemplaires de chaque titre. Tarif sur demande.

Ci-joint ce montant, par chèque postal ou bancaire à..... le.....
joint à la commande, à l'ordre des Éditions STA. signature :

Bulletin à adresser à : **STA, BP 157 - 79303 BRESSUIRE cedex.**